

Compte rendu sommaire

L'an deux mil vingt-et-un, le deux novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Denis-de-Palin s'est réuni à la mairie, salle des actes, place de la liberté, sous la présidence de monsieur Jean-Michel BERTAUX, Maire.

Date de la convocation : 22 octobre 2021

Membres en exercice : 10

Membres présents : 09

Votants : 09

Présents :

Messieurs Jean-Michel BERTAUX, Michel MORIN, Jean-Michel PLANSON, Gérard LESAGE, Sylvain BOURGOIN, Nicolas BOURGOIN,
Mesdames Joëlle BESSON, Émilie DABIN, Élodie DUPOND

Excusée: Catherine LEGENDRE

Secrétaire de séance : Madame Joëlle BESSON

Le conseil municipal :

Vote une motion relative au maintien des soins par le centre hospitalier Jacques Coeur

Autorise le paiement d'une participation à l'épicerie sociale de Dun-sur-Auron

Accepte le paiement de la participation demandée par la ville du Dun-sur-Auron pour les services périscolaires en fonction des fréquentations par les enfants domiciliés à Saint-Denis-de-Palin

Décide de voter des crédits pour la formation des élus conformément à l'article L2123-12 du CGCT

Approuve une convention de mise à disposition gratuite de la licence IV de débits de boissons

Renouvelle le bail de location d'une parcelle de 50 ares pour le terrain de jeux à Chézal-Chauvier

Accepte le devis de l'entreprise GUIGNARD pour la rénovation de l'abribus et du tableau d'affichage situés place de la liberté

Décide de passer des conventions avec le SDE18 pour la mise à disposition d'une parcelle de 9 M2 au lieu-dit « Champs du village » pour installer un poste de distribution publique, et pour le passage d'un câble parcelle ZO 22 pour raccorder ce nouveau poste

Décide de présenter une demande DETR 2022 pour le projet de développement touristique et charge monsieur PLANSON de déposer ce dossier à la préfecture en décembre 2021

Prend acte des études réalisées par la SAFER pour trouver un parcours du canal de Berry à vélo acceptable par les actuels propriétaires des berges concernées le long de l'Auron

Décide de ne pas donner suite à une proposition d'instaurer un débat citoyen

Demande l'assistance de la société Axione pour choisir les noms de rues et la numérotation des habitations pour le déploiement de la fibre optique

Confie à Mme BESSON le soin de confectionner les colis des aînés pour Noël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

La secrétaire de séance,
Joëlle BESSON